



Perpignan, le 20 mai 2026

Sécurisation et modernisation du barrage de Vinça :
Installation d'une vanne d'isolement
sur la canalisation aval rive droite

POINT PRESSE



Le mercredi 27 mai 2026 à 10h15
au barrage de Vinça

Pierre REGNAULT de la MOTHE, Préfet des Pyrénées-Orientales et Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, accompagnée de Nicolas Garcia, 1^{er} vice-Président du Département en charge de l'Eau, vous convient à une séquence sur le barrage de Vinça : l'inauguration de la vanne d'isolement sur la canalisation aval rive droite du barrage de Vinça.

Ouvrage hydraulique majeur pour les Pyrénées-Orientales, le barrage de Vinça assure l'alimentation en eau potable et l'irrigation agricole d'une grande partie du département. Le Département, propriétaire de l'ouvrage, a engagé des travaux, en lien étroit avec les services de l'État, pour améliorer le contrôle des débits et renforcer la sécurité de l'ouvrage.

Dans un contexte de sécheresse persistante, les Pyrénées-Orientales figurent parmi les territoires les plus affectés de France par le déficit hydrique. Face à ce contexte et à la nécessité de garantir une gestion durable et maîtrisée de la ressource en eau, l'installation de cette nouvelle vanne de gros diamètre (2000 mm = 2 m) marque une étape importante dans la stratégie départementale de préservation de la ressource en eau.

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL,
Directrice adjointe de la Communication,
Cheffe de service Presse et Information
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr





Et à terme, ces travaux sont également indispensables pour le raccordement de projets en cours tels qu'une centrale hydroélectrique, ou à plus longue échéance, un adducteur Vinça-La Raho.

Le coût total du projet s'élève à 946 853,15 € TTC (789 044,29 € HT) se décomposant comme suit :

- Travaux (INEO Réseaux) : 779 279,88 €
- Maîtrise d'œuvre (BRL Ingénierie) : 109 440,00 €
- Études préalables (étude de risques, géotechnique, etc.) : 23 822,87 €
- Contrôle externe métallerie (Institut de Soudure Industrie) : 17 604,00 €
- Caméra timelapse (NTWU) : 16 706,40 €

La participation de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) s'élève à 50 % du montant estimatif du projet, soit 434 000 € maximum sur la base d'un montant initial de 868 000 € HT.

CONTACT PRESSE

-  Eva ENZGELL,
*Directrice adjointe de la Communication,
Cheffe de service Presse et Information*
-  06 09 86 25 77 - eva.engzell@cd66.fr

